

Communiqué de presse – 05 février 2019

Lancement du projet européen « Renovalt » associant des acteurs français et wallons pour stimuler la formation en alternance en rénovation énergétique

Ce 31 janvier 2019 s'est déroulé à Gembloux le lancement du projet « Renovalt », en présence notamment de Pierre-Yves Jeholet, ministre wallon de l'Emploi et la Formation et de Jean-Marc Schaffner, président de la FFB Grand-Est.

Le projet « Renovalt » (pour Rénovation, Energie, Alternance) s'inscrit dans le cadre du programme européen Interreg F-W-VL et couvre, côté français, les départements de la Marne et des Ardennes (dans la région Grand-Est), et du côté wallon, les provinces de Luxembourg et de Namur. Au programme : les thématiques liées à la formation en alternance, à la mobilité des travailleurs et des apprenants et la rénovation énergétique. La table-ronde a réuni Nicole Roland, administratrice générale IFAPME, Francis Carnoy, directeur général CCW, Jean-Marc Schaffner, président FFB Grand-Est, Alain Laporte, président BTP CFA Grand-Est, et Michel Heukmes, chargé de projets CAP Construction. Elle a permis de dresser un état des lieux de la situation et des besoins dans les territoires concernés, dont les versants belge et français présentent plusieurs similitudes : le climat, le tissu socio-économique, le bâti vétuste et énergivore et le manque de formations spécifiquement liées à la rénovation énergétique.

Ce programme s'avère d'une grande importance au vu de l'urgence et de l'ampleur des besoins en rénovation énergétique. Les réglementations énergétiques se renforcent, des aides financières se mettent en place afin d'inciter à la rénovation. Il est donc primordial de disposer de travailleurs qualifiés pour répondre aux demandes des particuliers.

« C'est un exemple concret de projets européens qui répond aux préoccupations du terrain », a souligné Francis Carnoy, directeur général CCW. « Le secteur a besoin de

main-d'œuvre spécialisée, d'autant plus qu'il va falloir tripler le rythme de rénovation si la Wallonie veut respecter ses engagements en termes de réduction d'émissions de CO2 ».

Un des objectifs de Renovalt est de proposer une offre de formation en alternance innovante et complémentaire. Ce système d'alternance est plébiscité par les entrepreneurs des deux pays, car il permet de former des jeunes au plus proche de la réalité, grâce à une immersion en entreprise et un enseignement en centre de formation.

Un second objectif du projet est de favoriser les échanges pour permettre aux travailleurs d'effectuer des stages voire des chantiers aussi bien en France qu'en Belgique afin d'améliorer les techniques transfrontalière de rénovation énergétique, dans le territoire du projet et au-delà. La volonté est de renforcer la mobilité des formateurs et les échanges d'expertise, de bonnes pratiques constructives et de programmes à travers des outils communs : guide technique (pour les entreprises), qualification des travailleurs et guide des métiers (pour les opérateurs de formation). Le projet permettra également une sensibilisation des jeunes aux réglementations en vigueur dans les deux pays.

« On sait combien la formation en alternance est performante en matière de réinsertion socioprofessionnelle », a souligné le ministre wallon de l'Emploi et de la Formation, Pierre-Yves Jeholet. « C'est aussi tout profit pour le climat et je me réjouis que nous puissions collaborer avec nos homologues français sur ce programme ».

Pour réaliser ce projet, Renovalt dispose d'un financement FEDER à hauteur de 623.208,48 €, d'un financement SPW de 337.581,41 €, et d'un budget opérateurs s'élevant à 285.627,07 €.

Les organismes français et belges qui mutualisent leurs compétences pour mener à bien ce projet, sont :

- Opérateurs de formation : IFAPME en Wallonie, BTP-CFA en Grand-Est.
- Secteurs professionnels : CCW et CAP Construction en Wallonie ; FFB en Grand-Est.
- Opérateurs associés : Constructiv en Wallonie ; Envirobat Arcad/LQE et CCCA-BTP en Grand-Est.



Pour plus d'information concernant ce communiqué de presse :

Denis De Backer, chargé de projet Renovalt

0473/65 09 97 - denis.debacker@ifapme.be

Francis Carnoy, directeur général CCW

0476/47 57 56 - francis.carnoy@ccw.be

A propos de la CCW :

La CCW est la branche wallonne de la Confédération Construction. La CCW représente 5.000 entreprises de construction, de tous métiers (entreprises générales, voirie, génie civil, toiture-couverture, électriciens, menuisiers, peintres, etc.), établies en Wallonie.